

Conditions générales de ventes

Mises à jour le 25/09/2026

Article 1 : Application des conditions générales de vente

Tout contrat signé avec Anne-Muriel Généalogie représentée par Anne-Muriel Guiraud domicilié au 61 chemin du romarin 34170 Castelnau-le-Lez est soumis aux présentes conditions de vente.

N° SIRET : 88078361800015

Article 2: Objet de la proposition

Suite à une demande, le devis gratuit et sans engagement précise la nature, la durée estimée et le coût de la prestation.

L'acceptation du devis par le client vaut conclusion du contrat.

Le contrat peut-être modifié à la demande de l'une et l'autre des parties, sous réserve d'un accord écrit et d'un préavis de 30 jours.

La résiliation du contrat est possible par lettre recommandée avec accusé de réception sous réserve d'un préavis d'un mois. Les travaux réalisés restent dus.

Je suis tenue à une obligation de moyens et non de résultats. Je mettrai tout en oeuvre pour obtenir les résultats escomptés en réalisant les recherches les plus complètes possibles. Mes honoraires seront entièrement dus en cas de succès comme en cas d'investigations incomplètes ou infructueuses.

Article 3 : Délais de réalisation

Le délai de réalisation fixé par le contrat est susceptible d'être révisé selon les fermetures exceptionnelles et aléatoires des dépôts d'archives, les difficultés rencontrées au cours des recherches, ou tout autre cas de force majeure.

Article 6 : Durée du contrat

Le contrat prend effet à sa signature par les deux parties et restera en vigueur jusqu'à complète réalisation de son objet.

Article 4 : Prix et conditions de paiement

Un acompte peut être demandé à la signature et sera versé à la signature du contrat.

Le solde sera à régler à réception de la note d'honoraires. Tout retard de paiement pourra entraîner des pénalités de retard soit 5% de la note d'honoraires.

Le prix des prestations n'est pas soumis à la TVA .

Moyens de paiement : virement ou chèque

Article 5 : Confidentialité

Je suis tenue au secret professionnel. Je m'engage à respecter la législation relatif au respect de la vie privée.

Article 7 Droit de rétractation

Conformément aux dispositions de l'article L.221-18 du Code de la consommation, le client dispose d'un délai de quatorze jours à compter de la signature du contrat.

Le client renonce à exercer son droit de rétractation si l'exécution de la prestation est prévue avant la fin du délai de rétractation.

Le droit de rétractation est à notifier par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse indiquée dans l'article 1.

Article 8 : Litiges et Médiation de la Consommation

En cas de litige entre le Client et Anne-Muriel Généalogie, ceux-ci s'efforceront de le résoudre à l'amiable (le Client adressera une réclamation écrite auprès du professionnel).

A défaut d'accord amiable ou en l'absence de réponse du professionnel dans un délai raisonnable d'un mois, le client consommateur au sens de l'article L.612-2 du code de la consommation a la possibilité de saisir gratuitement, si un désaccord subsiste, le médiateur compétent inscrit sur la liste des médiateurs établie par la Commission d'évaluation et de contrôle de la médiation de la consommation en application de l'article L.615-1 du code de la consommation, à savoir :

La Société Médiation Professionnelle

<http://www.mediateur-consommation-smp.fr>

Alteritae 5 rue Salvaing 12000 Rodez